

La lettre de PERSAC

13

RECTO

- Résultat de l'appel à création Espace 3 Rivières.
- Compte rendu succinct de séance du conseil municipal du 24.01.2022.

VERSO

- Conférence Patrimoine
- Pat' de velours.
- Dates à retenir.

Janvier 2021

Une
œuvre
pour notre
espace
culturel

Dans le cadre de l'appel à création lancé le 4 août dernier le comité de sélection constitué d'Angélique COIRAUT (Professeure d'arts plastiques au collège de Chauvigny) ; de Marie-Christine DELAVERGNE (Historienne de l'art et auteure) ; de Solène DESVIGNES (Lycéenne, membre de la commission jeune et habitante de PERSAC) ; de Sylvain GILORY (2e adjoint et artiste diplômé en arts appliqués) ; de François HOSSIN (Architecte DPLG auteur de l'Espace 3 rivières) ; de Régis SIROT (Maire de PERSAC) ; et de Déborah VITOT (Professeure d'arts plastiques au collège et lycée de Montmorillon) s'est réuni les mercredis 12 et 26 janvier pour évaluer et sélectionner dans un premier temps les deux projets finalistes, puis rencontrer leurs auteurs afin de choisir l'œuvre lauréate.

10 artistes nous ont envoyés 5 projets qui ont tous provoqué de longues discussions et débat de fond sur la destination et le rôle de l'œuvre d'art dans l'espace public. Nous tenons à remercier avant toute chose l'ensemble de ces courageux candidats. Retenons avant de vous dévoiler les lauréats, l'œuvre de Christine ROUSSEAU, céramiste de l'ISLE-JOURDAIN qui a retenu notre attention jusqu'au dernier moment. Merci encore à elle, de s'être soumis à notre interrogatoire féroce. L'œuvre choisie est une œuvre collective, présentée par Roland et Olivier CLAVAUD, Franck DOREAU et Sylvie PRÉVOST. Elle allie acier découpé et verres colorés fusionnés à un graphisme joyeux et dynamique qui a enchanté le comité. L'équipe travaille maintenant d'arrache pied à la réalisation et au dernier détail graphique de leur œuvre / enseigne. Une petite fête est prévue pour son vernissage, mais chut, c'est une surprise...

Le conseil municipal du lundi 24 janvier 2022 a décidé :

■ à l'unanimité d'accepter les termes de la convention avec la MJC 21 de LUSSAC-LES-CHÂTEAUX pour organiser les activités éducatives périscolaires pour le reste de l'année scolaire. Le coût moyen par intervenant s'élève à 35 € la séance pour un animateur et 41 € la séance pour un technicien d'activité. A cela, il faut ajouter les frais de déplacement ainsi que les achats pédagogiques d'un montant estimé à 400€ si l'activité retenue le nécessite. Le budget prévisionnel est donc estimé à 4 272,40€ pour la période de janvier à juin 2022.

■ à la majorité, par 13 pour et 1 abstention d'accepter les devis de reprise des 55 concessions abandonnées dans le cimetière et de la création d'un ossuaire. Il valide les devis suivants. Pour la reprise des concessions, les Pompes Funèbres MOREAU proposent un devis d'un montant de 28 570,83

€ HT soit 34 285 € TTC. Pour la création d'un ossuaire, les Pompes Funèbres ALAMICHEL proposent un devis d'un montant de 1 333,33€ TTC soit 1 600 € TTC. Le coût total de ces travaux s'élèverait à 29 904,16 € HT soit 35 885 € TTC. Des subventions peuvent être sollicitées auprès de différents organismes financeurs, notamment auprès de l'Etat pour la DETR (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux).

■ à la majorité, par 12 contre et 2 abstentions de s'opposer à la motion proposée demandant l'accélération de l'aménagement de l'axe BRESSUIRE - POITIERS - LIMOGES et rejetant le projet d'autoroute entre Poitiers et Limoges.

■ à la majorité, par 8 pour, 4 contre et 2 abstentions d'autoriser l'association Pat' de Velours à construire une chatterie en extension de l'ancien Atelier de menuiserie entièrement à ses propres frais et de mettre uniquement à disposition le terrain de la parcelle cadastrée BR 53.

■ à l'unanimité d'autoriser le maire à prendre un avenant pour la modification du bail commercial de l'entreprise DEALS, représentée par Monsieur FOURMENT afin d'enlever le terrain de 160 m² au contrat.

■ à l'unanimité de valider l'avant-projet et le quantitatif estimatif des dépenses pour l'aménagement urbain de la Place de la Mairie, réalisé par Fabien PATRIER du bureau d'études VRD, sous les recommandations de la commission aménagement. Le chiffrage de l'ensemble des travaux s'élève à 232 618,90 € HT soit 279.142,68 € TTC

■ Le Maire propose de constituer un groupe de travail concernant la « Gestion du Personnel » qui pourraient traiter des sujets sur les ressources humaines de la commune et notamment des recrutements, des évolutions de carrières ...

Le groupe de travail « Gestion du Personnel » est constitué d'Audrey TULEAU, Serge BEGOIN, Marc BOUQUET, Gontrand DELASSUS, Sylvain GILORY et Régis SIROT.

Ce résumé
va à l'essentiel,
pour plus de précisions
RDV sur persac.fr



Soirée Pat' de Velours

Le samedi 12 mars à 19h30, à la salle des fêtes de Persac **PAT'DE VELOURS** vous invite à venir partager la blanquette du chef, animée par le groupe country. Un moment agréable, une bonne actionnous vous attendons nombreux !

Inscription 07.80.38.00.31
jusqu'au 7 mars

Inventaire du patrimoine

Le vendredi 25 février, à 20 heures, à la salle des fêtes de PERSAC, une conférence de Myriam FAVREAU permettra de restituer les résultats de l'opération d'inventaire du patrimoine qui s'achève actuellement sur la commune de Persac.

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec l'aide de la municipalité de PERSAC, mène depuis plusieurs mois un inventaire du patrimoine architectural de la commune, dans le cadre d'une opération plus large conduite sur 12 communes de la vallée de la Vienne, d'AVAILLES-LIMOUZINE à VALDIVIENNE.

Cette opération d'inventaire a pour but d'améliorer la connaissance des richesses patrimoniales de ce secteur, habité depuis la fin du paléolithique et dont le paysage s'est lentement transformé au gré des activités humaines depuis l'Antiquité.

Ce travail d'inventaire, mené par Myriam FAVREAU, a été réalisé sur le terrain, complété par un travail de dépouillement en archives afin de documenter les édifices repérés. Il a permis la réalisation de plus de 190 dossiers d'œuvre, dont une cinquantaine ont fait l'objet d'une analyse approfondie.



CONFÉRENCE **LE PATRIMOINE DE PERSAC, entre Vienne et Blourdes**

**VENDREDI 25
FÉVRIER 2022
20H**

par Myriam FAVREAU
chercheuse au service régional du patrimoine
et de l'Inventaire



Salle des fêtes de Persac

Passe sanitaire obligatoire



DATES à RETENIR

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, ces échanges sont susceptibles d'être annulés ou de se dérouler à huis-clos, mais vous pouvez toujours nous envoyer vos questions et vos contributions par mails

12

02

22

Commission Jeunes.

-à la mairie de 10 à 12h00

25

02

22

Conférence patrimoine

-Espace 3 Rivières

à 20h00

28

02

22

Conseil municipal

-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"



Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

